

Secteur 11 NANSOUTY

1. – L'implantation de la caserne Nansouty :

L'urbanisation de ce secteur est déterminée par l'implantation de la caserne Nansouty dès les années 1870 lorsque la municipalité rentre en négociations avec l'Etat pour la réorganisation des casernements dans la nouvelle banlieue de Bordeaux. Ici la caserne est implantée sur une partie des terrains Grangeneuve, elle est construite entre 1875-1878. Elle s'accompagne de magasins de fourrages, situés à proximité, sur une partie des terrains Grangeneuve et de ceux de Lafargue et Bellemer ; ils sont bâtis entre 1881 et 1883.

- **L'emprise du magasin des fourrages a laissé place à une résidence de grand gabarit.**
- **L'implantation de la caserne a conditionné l'urbanisation alentour.**



Secteur Nansouty-01

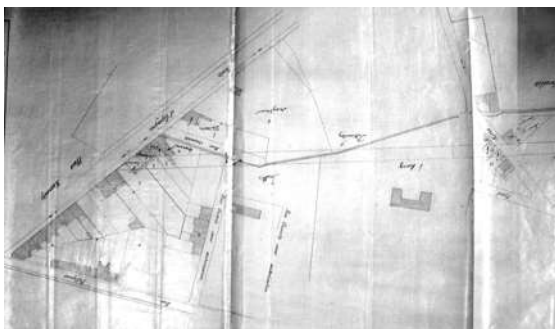
L'emprise de la caserne Nansouty (Photo aérienne DDU) La même emprise sur un cadastre ancien (AMB, cadastre 1883)



Secteur Nansouty-02

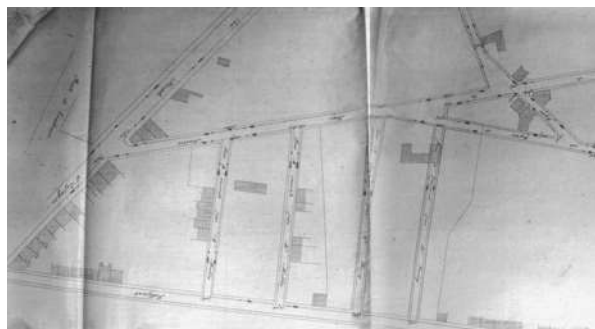
2. – Les lotissements réguliers : le prolongement de la rue Malbec

La rue Malbec est prolongée en 1866 depuis la rue Kyrié jusqu'à la place Nansouty. C'est l'occasion pour les propriétaires d'ouvrir des rues nouvelles ; un nommé Mellis en ouvre ainsi deux dont l'une porte son nom et l'autre est la rue de Cérons, un certain Rouy ouvre les rues de Preignac et de Langon.



Secteur Nansouty-03

Plan d'expropriation pour le prolongement de la rue Malbec en 1866 (AMB, 62 O 19) et plan d'ensemble des voies nouvelles y aboutissant, 1867 (AMB, 64 O 168)



Secteur Nansouty-04



Secteur Nansouty-05



Secteur Nansouty-06

Séquence d'échoppe et alternances avec des maisons d'un étage : les rues des îlots réguliers présentent en général ces deux types de paysages. (Clichés Recensement)

- **Ce lotissement peut être considéré comme régulier car les îlots engendrés par le prolongement de la rue Malbec présentent des caractères homogènes : parcelles de dimensions proches, largeur et parallélisme des rues secondaires.**
- **L'occupation bâtie de ces îlots est homogène : ils sont majoritairement composés d'échoppes et de maisons de ville.**

3. – Les lotissements irréguliers et inachevés autour de la caserne :

L'emprise de la caserne Nansouty présente une forme irrégulière particulièrement sur ses franges ouest. La voie ferrée enterrée dans un profond fossé au sud est une contrainte supplémentaire dans l'urbanisation de ce quartier.



Secteur Nansouty-07



Secteur Nansouty-08

Conséquences des anomalies parcellaires et de voirie : un angle de la rue Jean Dumas curieusement raccordé, une séquence de qualité rue du Doyen Vivioz butant en impasse sur le mur de clôture de la voie ferrée. (Clichés Recensement)



Secteur Nansouty-09



Secteur Nansouty-10

Charmes et disgrâces des impasses : l'impasse Pierre Melin et l'impasse Marie Jeanne (Clichés Recensement)

- Les lotissements d'échoppes et de maisons de ville sont loin d'être toujours réguliers, surtout aux abords des grands équipements ou des infrastructures.
- De nombreuses anomalies (impasses, rues au tracés coudés ou sinueux...) caractérisent le tissu d'habitat de la petite banlieue bordelaise à proximité des boulevards.
- Ces formes urbaines particulières (notamment les impasses) présentent parfois un intérêt car elles favorisent des transitions entre l'espace public ordinaire et l'espace privé.